Contre la suppression du TER

Transport. L'annonce de la disparition du Transport express régional au départ du Havre, dans le cadre de la présentation du projet d'extension du tramway havrais, soulève la colère du syndicat CGT des cheminots et de l'élu communiste Aurélien Lecacheur.

En exposant le projet de prolongement du réseau du tramway de l'agglomération vers Montivilliers et Sainte-Adresse, à l'horizon 2025 (*notre édition d'hier*), Jean-Baptiste Gastinne, président de la Communauté urbaine, a annoncé l'arrêt des liaisons de Transport express régional (TER) au départ de la gare SNCF Havre, vers la vallée de la Lézarde. Le tram devrait en effet, comme lui aujourd'hui, desservir Graville et Harfleur, via son nouveau tracé. Puis il empruntera une bonne partie de la voie utilisée par le TER, pour rejoindre l'hôpital Jacques-Monod et la cité des Abesses.

Soulignant que le tramway, certes plus lent à accomplir son trajet, aurait une fréquence de passage bien supérieure à celles de l'autorail régional, Jean-Baptiste Gastinne a expliqué que l'exploitation simultanée du tramway et du TER n'était pas envisagée. D'autant que la place laissée par ce dernier en libérerait pour les liaisons avec Rouen et Paris.

Le destin promis à la Lézarde express régional (LER) fait toutefois grincer les dents du syndicat CGT cheminots du Havre. Après avoir rencontré lundi Jean-Baptiste Gastinne, qui est aussi le vice-président de la Région en charge des transports, les cégétistes se sont exprimés dans un communiqué. « *Nous avions demandé cette rencontre au vu de la situation du ferroviaire dans la région havraise qui se dégrade avec la fermeture de guichets, la réduction du personnel d'accueil* [...], *une réduction de la maintenance des rames et celle du personnel à bord des trains* », disent les militants.

Dénonçant des fermetures de gares à Virville, Foucart ou Étainhus et « *un matériel Intercités* (Paris/Rouen/Le Havre) *à bout de souffle* », le syndicat fustige la décision de supprimer encore une fois une ligne de proximité. Selon lui, il faut « *développer* » et non « *se débarrasser du ferroviaire* » sur l'espace communautaire. Il prône d'ailleurs le prolongement de la LER entre Rolleville et Criquetot-l'Esneval.

La fin du TER « *entraînerait la suppression de 10 % des effectifs cheminots du Havre.* [...] *Alors que de nombreux territoires de la Communauté urbaine ne sont pas reliés au réseau de transport en commun, le projet, à partir d'Harfleur, vise seulement à remplacer l'existant en allongeant considérablement le temps de trajet* », argue la CGT.

Temps de trajet contesté

Le temps de trajet est aussi un angle d'attaque pour Aurélien Lecacheur. Le conseiller municipal PCF montivillon, « *consterné* », a lancé hier matin une pétition. En début de matinée, à la gare de Montivilliers, il a collecté une centaine de signatures. D'après lui, le tramway relierait la gare du Havre, depuis sa commune, en un temps compris entre 41 et 47 minutes, selon les estimations, contre une quinzaine de minutes pour le TER. Quand Jean-Sébastien Chaboche, directeur de la mobilité à la Communauté Le Havre Seine Métropole, parle de 26 minutes, insistant sur la hausse de la fréquence et du nombre de dessertes. « *Dix-neuf stations en 26 minutes, c'est techniquement impossible à la vitesse où doit rouler un tram. C'est un mensonge* », persiste l'élu. « *De nombreux investissements ont été faits sur la ligne LER depuis dix ans. Cela se chiffre en dizaines de milliers d'euros. Et là, on rajouterait encore 310 millions* (estimation haute du coût de la nouvelle ligne selon l'agglo, NDLR) *?* »

La troisième ligne de tram générerait 63 M€ de recettes commerciales annuelles, selon la Communauté urbaine.

ARNAUD ROUXEL

Aurélien Lecacheur, conseiller municipal PCF de Montivilliers, a lancé une pétition hier matin à la gare de sa commune. (Photo PN)